Année universitaire 2023/2024

Niveau 3ème année LMD

Module : Initiation aux langues de spécialités.

Deuxième partie du cours (réservée au deuxième semestre)

Objectif général du cours de l’initiation aux langues de spécialités :

Le présent cours a pour objectif, d’une part, de rappeler les points clés de la didactique du FOS, points qui président à l’élaboration de ce type de programme. D’autre part, il vise à fournir à des enseignants peu familiarisés avec la mise en place de formations en FOS des exemples d’activités didactiques directement utilisables en classe ; ces activités ont été élaborées à partir de documents authentiques et pour des publics FOS

Les points clés de la didactique du FOS

Introduction

Le Français sur Objectifs Spécifiques (FOS) s’adresse à des publics devant acquérir, de plus en plus rapidement, dans un but utilitaire présent ou futur, un capital culturel et langagier : des savoirs, des savoir-faire et des comportements qui leur permettent de faire face aux situations auxquelles ils seront confrontés dans leur vie universitaire ou professionnelle.

Il constitue un domaine ouvert, varié, complexe, qui se caractérise par la grande diversité de ses contextes, situations d’enseignement, méthodes, objectifs, pratiques et dispositifs. A une époque où la mobilité devient incontournable (effectuer un semestre d’études à l’étranger est de nos jours quasiment un « passage obligé » de tout parcours universitaire, et tout professionnel peut être amené à réaliser une tâche impliquant une langue étrangère), il convient de faire le point sur la place qu’occupe ce type d’enseignement dans le champ du Français Langue Étrangère, ainsi que sur ses spécificités.

Les publics dits « spécialisés » ne sont certes pas une nouveauté sur le terrain de la didactique des langues, et plusieurs auteurs se sont déjà interrogés sur les implications multiples de ce type de formation. Tout en nous appuyant sur les recherches et écrits existants, nous nous efforcerons d’illustrer, par des exemples concrets et récents, l’évolution suivie par ces publics.

Les demandes de formation qui relèvent d’une problématique FOS sont de plus en plus nombreuses, en raison de l’expansion de la mobilité professionnelle et étudiante.

L’intérêt de ces demandes réside dans le fait qu’elles sont un reflet et une information fidèles de ce qui se passe sur le terrain. Il est donc fondamental de prendre en considération cette réalité et de répondre au mieux à ces demandes, afin de ne pas se couper de l’évolution du public. Si le français se maintient comme langue de communication sur la scène internationale, c’est en grande partie parce qu’il est langue de communication dans les échanges professionnels, scientifiques, universitaires, etc.

Les formations en français langue étrangère (FLE), qui s’inscrivent dans une optique large de formation de la personne, continuent certes à occuper une place significative (en particulier dans les pays où le français est enseigné dans les établissements secondaires et dans les sections bilingues). Mais les demandes de formations pour un public défini et avec des objectifs précis, qu’ils soient professionnels ou universitaires, constituent aujourd’hui une part importante de l’activité des établissements de formation des publics adultes (Centres Universitaires d’Études Françaises, Centres Culturels, organismes privés de formation en langue, Chambres de Commerce et d’Industrie, etc.). C’est d’ailleurs grâce à ces demandes que la diffusion et l’enseignement de la langue française connaissent un nouvel élan.

Ces publics, apparus depuis les années 60, avec une demande en communication professionnelle spécifique et fonctionnelle, ont été définis, dès 1971 dans Un niveau seuil. La typologie établie par les auteurs fait apparaître trois sous- groupes :

* Ceux qui voyagent à l’étranger pour des raisons professionnelles et qui sont amenés à avoir des échanges réguliers dans un pays ou dans un autre avec des partenaires d’autres langues ;
* Les étudiants ou stagiaires de longue durée qui viennent résider dans un pays étranger pour y poursuivre des études, des travaux, des recherches ;
* Spécialistes ou professionnels ne quittant pas leur pays d’origine.

Si cette classification ne semble plus complètement adaptée aux publics actuels, il est intéressant de constater que le traitement de ces demandes a été, très tôt, un point clé dans l’évolution de la didactique des langues étrangères, en particulier pour ce qui touche à la prise en compte des besoins spécifiques des publics d’apprenants.

De multiples dénominations ont été utilisées depuis une quarantaine d’an- nées pour décrire l’enseignement à ces publics : français de spécialité, français fonctionnel, français instrumental, français spécialisé, français pour non spécialistes, français du droit, du tourisme, des sciences, langue des métiers, français à visée professionnelle. On appelle encore ces apprenants des non spécialistes en français, ou encore des publics spécifiques. Ces dénominations correspondent à différents types de réponses (émanant aussi bien d’individus, d’institutions, de ministères, d’entreprises, etc.), conditionnées par les publics visés. Elles se sont inscrites ou ont influencé les courants méthodologiques successifs de la didactique du FLE.

Ces publics de professionnels, actifs sur le terrain, se caractérisent par une extrême variété, tant au niveau des secteurs d’activités que des professions et postes de travail. Professionnels du tourisme et de l’hôtellerie recevant, dans leur pays, des touristes français ; responsables de production qui, dans leur pays, négocient avec des acheteurs français la vente de produits manufacturés, de matières premières ou d’activités de sous-traitance, personnels locaux recrutés, sur place par des entreprises françaises s’implantant en pays étranger, cadres étrangers mutés en France, etc. On peut penser que l’ouverture à la concurrence des activités de service, l’assouplissement des lois régissant le travail au niveau communautaire, conjugués à l’élargissement européen et à la pénurie de main d’œuvre, en France, dans certains secteurs, vont entraîner l’apparition de nouveaux publics et de nouveaux besoins.

Ces publics peuvent également provenir du monde académique au sens large. La France accueille de nombreux étudiants étrangers (environ 10% de la population estudiantine) ; parmi ceux-ci, les étudiants dits scientifiques sont particulièrement ciblés par les services culturels qui doivent les orienter vers des formations appropriées offertes par les universités françaises.

Les programmes d’échanges universitaires ou de coopération scientifique ont eu pour conséquence la mise en place de formations en langue française à destination de ces publics spécifiques. Ainsi, les filières universitaires recevant de façon régulière, le plus souvent dans le cadre de programmes d’échanges, des étudiants étrangers < passent commande> de formations en français visant spécifiquement l’intégration (du point de vue scolaire / universitaire mais aussi culturel) de ces étudiants. Certains programmes internationaux de coopération scientifique impliquent le séjour en France d’équipes de chercheurs étrangers, et par conséquent une formation en français leur permettant de s’intégrer le plus efficacement possible dans la structure française d’accueil.

Le recrutement de personnels de santé étrangers (infirmières ou médecins Faisant Fonction d’Internes) a également conduit à une demande de formations émanant d’institutions (établissements hospitaliers ou ministères). Ces demandes « institutionnelles » sont généralement reçues par les centres universitaires de FLE.

Plusieurs exemples concrets de demandes de formation s’inscrivant dans une démarche FOS seront donnés et traités dans ce cours.

Les demandes de formation en FOS qui remontent du <terrain> sont donc très nombreuses. Même si tous les Masters de FLE offrent une option « Français sur Objectifs Spécifiques », et s’il y a d’autres formations professionnalisantes, les futurs enseignants de FLE n’ont pas toujours les outils de travail correspondant à des demandes aussi variées. Certains enseignants, déjà en exercice mais n’ayant jamais eu à répondre à des demandes de formation très ciblées, peuvent aussi se sentir relativement démunis face à ce type de demandes, qui pourtant, comme le constatent les acteurs du domaine, constituent aujourd’hui une part substantielle du marché de la formation en FLE. Il convient donc de proposer à ce public une série d’outils, tant théoriques que pratiques, lui permettant de faire face à des demandes de formation en FOS.

Les différentes spécialités et disciplines proposées fournissent un éventail des domaines concernés, soit de façon récurrente, cas des domaines Économie-Affaires ou Droit, soit de façon plus nouvelle mais totalement représentative de l’évolution du champ, cas du domaine médical, par exemple. Les demandes en FOS ne sont pas toujours prévisibles, et les publics, leurs besoins et objectifs spécifiques, ne sont maîtrisés ni par les institutions ni par les enseignants. Les fiches pédagogiques proposées ont donc été élaborées dans le souci de fournir une matrice d’élaboration d’activités transférables à d’autres situations d’enseignement. Les auteures se sont efforcées de proposer des activités visant des compétences suffisamment transversales pour être utilisables avec des publics ayant des profils divers.

Le terrain étant fondamental dans ce type de formations, il nous servira de point de départ, et nous guidera tout au long de la réflexion. Ainsi, le chapitre 1 est consacré à la présentation de cas concrets et réels de demandes de forma- tion, dans différents domaines. L’observation pratique de cas très divers nous amènera à faire le point, dans le chapitre 2, sur les différentes dénominations en cours dans le champ de la didactique du FLE et leur lien avec les différents publics et contextes de formation.

Quelles demandes pour quels publics aujourd’hui ?

Présentation de quelques cas concrets :

Comme nous l’avons dit, le FOS se caractérise par des demandes variées, qui peuvent toucher tous-ou presque – les domaines de spécialité et postes de travail. Nous allons détailler ci-dessous un certain nombre de demandes, qui correspondent toutes à des cas réels, afin de souligner, d’une part, l’extrême variété des formations, en ce qui concerne le niveau de départ des apprenants, les objectifs, les tâches à accomplir, mais aussi le contexte d’exercice de la profession ou du déroulement de la formation et afin d’établir, d’autre part, des points communs, points qui guideront notre réflexion à propos de la démarche d’élaboration des programmes.

1. Domaine médical et des professions de santé

La pénurie de personnel de santé, en particulier dans le secteur hospitalier, a conduit la France à recruter des personnels étrangers, médecins, FFI (Faisant Fonction d’Internes), infirmières. Le recrutement de personnels de santé non francophones pose évidemment la question de leur formation, en langue française bien sûr, mais aussi de l’exercice de leur profession dans un contexte francophone. Les pratiques professionnelles varient d’un pays à l’autre, la notion de la hiérarchie à l’intérieur de l’hôpital aussi, comme tout ce qui touche à l’organisation du système de santé dans le pays. La profession de médecin comporte un volet administratif qu’il convient de ne pas négliger. Voici quelques demandes récentes dans ce domaine:

* Un Centre Hospitalier Psychiatrique demande des cours de français pour des psychiatres étrangers auprès d’un centre universitaire de FLE. Les cours auront lieu sur le lieu de travail. Voici le profil de deux médecins concernés par cette demande :

• Un gynécologue/obstétricien syrien, en France depuis 4 ans, statut d’interne en psychiatrie, en charge d’un service. Il veut se former en psychiatrie pour traiter des femmes de son pays psychologiquement fragiles mais généralement sans prise en charge. Il a un niveau B2 en français. Son objectif prioritaire est d’améliorer sa phonétique, puis d’enrichir son vocabulaire (il ne maîtrise pas tous les registres de langue, et a tendance à utiliser un langage trop familier en contexte professionnel),

Une jeune femme russe, en France depuis 3 semaines au moment de la demande, interne dans son pays et chargée de cours à l’université de médecine d’irkoutsk, en stage à l’hôpital pour un an pour se former aux techniques psychanalytiques françaises. Elle observe des entretiens de psychiatrie mais sans y participer. Elle a un niveau A1 en français. Très motivée, elle veut pouvoir travailler en psychiatrie, lire les grands thèmes de son domaine en français mais aussi converser sur tous les sujets avec ses collègues.

* Un projet de coopération entre la Région Rhône-Alpes et l’Université médicale de Shangai 2 se traduit par l’envoi en Chine de médecins français qui dispensent des cours à la fois théoriques et pratiques aux étudiants chinois de la filière francophone, et l’accueil dans les CHU français de nouveaux médecins chinois comme Faisant fonction d’Internes pour une durée d’un an. Les médecins français en mission à Shanghai ainsi que les chefs de service des CHU s’étant plaint du faible niveau des étudiants chinois en français et de leur grande difficulté à communiquer efficacement, que ce soit avec les patients ou avec leurs collègues francophones, la région Rhône-Alpes a demandé la mise en place d’un programme de formation pour ce public.

2- Affaires et entreprise

Certains organismes de formation en langues ont pour uniques clients des entreprises. Ces organismes proposent généralement des formations à la carte : les horaires, lieux de formation (dans les locaux de l’institution ou dans les locaux de l’entreprise, etc.) sont à définir selon les cas. Les objectifs, le temps à accorder à la formation, les profils des apprenants varient en fonction des cas. Il s’agit là de véritables cas de FOS, dans la mesure où c’est la commande effectuée par une entreprise qui va influencer tout le déroulement de la formation. Voici quelques demandes de formations:

* Un directeur commercial américain vient d’être nommé à la tête du service commercial de la filiale française d’un fabricant américain de piscines. Il sera chargé de mettre en place et de diriger la politique commerciale, en France, de cette filiale. Ses contacts avec l’équipe de commerciaux qu’il dirige ont lieu essentiellement en anglais, de même que ses contacts avec son assistante, qui est bilingue. Il vient suivre des cours extensifs de français ; les jours et horaires ne sont jamais fixés à l’avance, son emploi du temps étant très chargé. Les cours ont lieu soit tôt le matin (à partir de 7 heures), soit en soirée. Il est débutant complet et est venu en France avec son épouse qui, elle, suit des cours à l’Alliance Française.

Une grande entreprise de transport routier hollandaise a racheté une entre- prise de transport routier dans la région lyonnaise. Les résultats de cette entre- prise ne sont pas à la hauteur de ce qui était escompté. Des dirigeants hollandais ainsi que des chargés de logistiques sont donc envoyés sur place. Ils seront chargés de mettre en place une nouvelle organisation du travail, l’organisation actuelle étant jugée peu performante. Un responsable logistique hollandais (spécialiste des transports routiers -il a lui-même été chauffeur au début de sa vie professionnelle) vient suivre des cours extensifs de français à raison de 3 heures par semaine. Il est débutant en français, parle assez bien anglais. Les cours auront lieu le samedi matin, seul moment où il est disponible. Les cours se dérouleront dans les locaux de l’organisme de formation, mais l’apprenant doit rester joignable à tout moment sur son portable.

3- Droit

Un grand cabinet d’avocats d’une grande ville espagnole spécialisé dans le droit des affaires (fiscalité, droit commercial, droit administratif, droit du travail) a demandé une formation en français pour six de ses employés (cinq avocats et une secrétaire). Ces employés ont de fréquents contacts, par téléphone ou mail, avec des clients français ; ils sont également amenés à consulter de la documentation rédigée en français. Quatre d’entre eux sont débutants, deux ont un niveau B1. Ils bénéficieront de 2 heures de cours par semaine, pendant leur pause-déjeuner.

4- Hôtellerie et restauration

Une école hôtelière de la région Rhône-Alpes reçoit régulièrement des stagiaires de toutes nationalités pour y suivre des cours d’hôtellerie / restauration / œnologie ; pour optimiser le stage professionnel, les apprenants bénéficient parallèlement d’un perfectionnement en langue française orientée vers leur domaine. Les cours de français ont lieu dans les locaux de l’école hôtelière, ce qui permet un lien étroit entre apprentissage des tâches professionnelles et langagières ; de plus, l’école possède un restaurant d’application, ce qui renforce encore ce lien.

5- Tourisme : guides

L’Alliance Française de Gaborone, capitale du Botswana, pays anglophone, a reçu une demande émanant d’opérateurs locaux de safaris, souhaitant augmenter la part de leur clientèle francophone, ils demandent la mise en place d’une formation pour leurs guides de safaris. Les cours auront lieu dans la réserve, au nord du pays, où se déroulent les safaris. Tous débutants, les guides devront être en mesure d’accompagner des touristes francophones pendant des excursions d’une journée, mais également de plusieurs jours, ce qui implique la présentation de la réserve, de sa faune et de sa flore, mais aussi des règles à respecter, la gestion du bivouac, etc.

6- Filières universitaires francophones et bilingues

Les étudiants des filières universitaires bilingues de l’Agence Universitaire de la Francophonie de pays comme le Vietnam, le Laos ou le Cambodge suivent des cours de leur spécialité (Sciences, Économie, Médecine, etc.) en français. Une programmation en français a été mise en place, comportant des cours de français général et de français en lien avec la spécialité. Après quelques années d’expérimentation, ces filières ont finalement décidé de proposer un tronc commun, plus orienté vers l’apprentissage des techniques universitaires, et des enseignements de Sciences en étroite liaison avec le français général d’une part, et le FOS d’autre part. Les différents enseignants travaillent en étroite collaboration, en abordant les différentes compétences, en même temps, dans les différents cours, par exemple.

L’Université de Fribourg, en Suisse, offre la possibilité d’effectuer des études bilingues et d’obtenir un Bachelor et un Master bilingues français/allemand en faculté de droit. Il leur est possible d’obtenir un deuxième diplôme (Bilingue plus) garantissant l’acquisition des compétences linguistiques nécessaires aux futurs juristes d’un pays plurilingue. Ceci s’inscrit dans une politique de formation renforcée dans la deuxième langue d’études, étroitement liée à la culture correspondante, afin de répondre aux attentes du marché de l’emploi d’un pays comme la Suisse. Les étudiants sélectionnés suivent un module de 4 heures hebdomadaires en langue et communication interculturelle.

7- Intégration d’étudiants étrangers dans les filières universitaires

Un groupe d’étudiants étrangers de diverses nationalités doit intégrer l’École Polytechnique. Ils bénéficient d’un pré-stage linguistique, leur niveau varie de A2 à B2. Leurs parcours antérieurs sont différents. Le stage consiste en une première formation en français général (où ils sont répartis avec d’autres étudiants par groupes de niveaux), qui est ensuite complétée par une formation en lien avec leur future spécialisation ; les enseignements de ces deux formations étant étroitement liés.

Aspects communs à ces différents cas :

Au-delà de leurs divergences, ces demandes de formations s’articulent autour d’un certain nombre de points communs, qui constituent les particularités du FOS :

Une demande (plus ou moins précise selon les cas) en lien étroit avec le terrain d’exercice de l’activité ; cette demande émane d’une institution, d’un organisme, d’une entreprise. Elle implique des besoins, en ce qui concerne les apprenants, et des attentes, en ce qui concerne le demandeur, auxquels la formation va devoir s’efforcer de répondre aux paramètres suivants :

* Un public spécialisé, homogène ou non ;
* Un lien étroit avec un objectif de sortie ;
* Une demande qui peut être évolutive ;
* De fortes contraintes de temps : le temps à consacrer à la formation est défini dès le départ, et il est souvent court (certaines formations intensives s’effectuent même dans l’urgence).

La prise en compte de ces paramètres va déterminer la démarche d’élaboration d’un programme de formation en FOS : analyse de la demande, analyse du public, analyse des besoins, analyse des discours à produire et des tâches à réaliser à l’issue de la formation (cette étape peut impliquer une collecte de données sur le terrain) afin de déterminer les contenus à enseigner en priorité. Le programme de formation s’élabore donc à partir de l’analyse de ces différents éléments, et à l’intérieur du cadre défini par les contraintes suivantes :

* Contrainte de niveau : niveau de départ des apprenants et niveau à atteindre à l’issue de la formation ;
* Contrainte de temps : le temps à consacrer à la formation, souvent court comme nous l’avons vu, oblige à cibler des contenus très précis et à définir des priorités. Les objectifs à atteindre, notamment lorsque le niveau de départ des apprenants est faible, peuvent sembler peu réalistes au regard des heures de formation allouées. Enfin, lorsque les apprenants sont des professionnels en exercice, le temps de la formation linguistique peut être fortement contraint par l’activité professionnelle (manque de disponibilité, déplacements fréquents, etc.) ; matérielles : lieu où va se dérouler la formation (sur le lieu d’exercice de l’activité ou dans les locaux de l’organisme de formation), disponibilité de maté- riel audiovisuel, mais surtout degré d’éloignement du milieu cible par rapport au lieu où se déroule la formation.

Catégorisation : Français sur objectifs spécifiques, Français de spécialité, Français professionnel

La distinction entre les différentes appellations de l’enseignement du français à des publics spécialisés ou professionnels tient en partie à leur date d’apparition dans le champ du français langue étrangère. Or il peut être utile d’aborder les différentes appellations en usage aujourd’hui de façon plus systémique, et en se focalisant non pas sur les contenus d’enseignement mais sur la relation entre la formation et les besoins des apprenants.

Français sur objectif spécifique, français de spécialité : logique de l’offre ou de la demande

Pour Jean-Marc Mangiante et Chantal Parpette, la distinction entre Français de Spécialité et Français sur Objectifs Spécifiques tient essentiellement au fait que ces types de formations s’inscrivent dans une logique différente : demande dans le cas du FOS, offre dans le cas du Français de Spécialité. Le terme demande recouvre le cas où un besoin extérieur précis, pour un public dûment identifié est à l’origine du programme de formation. Celui d’offre recouvre les cas où une institution propose une formation à des publics potentiels. Ainsi, les cas cités ci- dessus dans les domaines de la santé ou de l’entreprise s’inscrivent clairement dans une démarche de Français sur Objectifs Spécifiques (FOS). Mais, lorsqu’un centre de formation en FLE propose, en plus de ses cours généraux, des cours de « Français des affaires », « Français juridique », « Français du tourisme » ou de « Français scientifique », dans le but de diversifier son offre de formation, c’est le terme de Français de Spécialité qui s’applique.

C’est dans cette optique que se situe le présent cours : on parle de Français sur Objectifs Spécifiques lorsqu’on est face à une demande de formation, qui émane du terrain (institution, université, entreprise), qui est destinée à un public précis, clairement identifié, et qui a un lien direct avec un objectif de sortie. Le lien étroit avec les besoins futurs des apprenants, dans le cas du FOS, a bien sûr des incidences sur la construction du programme d’enseignement, la contrainte exercée par le milieu cible étant déterminante.

Dans le cas de formations en Français de Spécialité, qui ne répondent pas à une demande précise mais anticipent, en quelque sorte, les besoins futurs et éventuels des apprenants, le lien avec un objectif de sortie est très flou, voire hypothétique. Ainsi, des apprenants peuvent choisir de suivre des cours de « Français de l’entreprise » ou de « Français du tourisme » dans le but d’enrichir leur CV, mais rien ne garantit qu’ils travailleront un jour, dans ces domaines-là. Dans ce cas, le contenu du programme, les documents qui serviront de support, le type d’évaluation, etc.ne sont pas contraints par une demande extérieure, ils sont déterminés par l’institution et l’enseignant, dans les limites du domaine de spécialité concerné. Dans un cours de « Français du tourisme», par exemple, l’enseignant sera relativement libre de cibler des compétences et des postes de travail (travailler à la réception d’un hôtel, accompagner et guider des touristes sur des sites historiques, travailler en agence de voyage, etc.) ; on peut même penser qu’il s’efforcera d’élargir au maximum les contenus étudiés, afin d’atteindre un public potentiel le plus large possible. Par contre, si un enseignant est chargé, suite à une commande explicite, de former en langue française des guides de safari d’un pays d’Afrique anglophone, pour répondre à une augmentation de la clientèle française, le contenu de la formation sera entièrement déterminé par les tâches effectives que ces guides auront à réaliser dans l’exercice de leurs fonctions.

Le Français Langue professionnelle :

La communication dans le monde du travail

Les appellations Français à visée professionnelle et Français Langue Professionnelle sont plus récentes, et ne s’opposent pas aux appellations précédentes, elles les complètent plutôt. Le « Français à visée professionnelle » s’inscrit dans une perspective transversale aux différents champs de spécialité et secteurs d’activité : d’un point de vue didactique, cet enseignement vise à faire acquérir des compétences décloisonnées (communes à différents secteurs d’activités, à différents postes de travail), liées à la communication dans le monde professionnel. Parmi ces besoins de communication professionnelle, on recense des compétences telles que « rédiger un compte rendu », « mener une conversation téléphonique », « participer à une réunion », « avoir un entretien d’embauche », « rédiger un CV », etc. L’enseignement de ces diverses compétences peut se faire auprès de publics ayant un niveau très basique non seulement en langue française mais aussi dans leur (future) spécialité.

L’appellation Français Langue Professionnelle concerne, quant à elle, la formation des publics en voie de spécialisation, en voie de professionnalisation, et témoigne donc d’une double exigence de formation, en français et dans le domaine professionnel. Ce type de public apprend donc son métier en même temps que la langue française. L’enseignement de la langue étrangère s’inscrit ici dans une logique professionnalisante et implique de s’efforcer de faire cohabiter les outils linguistiques nécessaires à la communication professionnelle et les activités propres au domaine de spécialité. L’originalité du Français Langue Professionnelle, dans le champ de la didactique. Serait « d’être apprécié de tous les publics en cours de professionnalisation, dans la mesure où il constitue une tentative d’appréhender, par la réflexion sur les discours tenus au travail, la logique même des activités professionnelles ».

Quelles implications didactiques ?

L’enseignement-apprentissage pour ces publics à objectifs spécifiques n’est plus tourné vers la langue mais vers la réalisation d’actes de paroles, vers l’accomplissement de tâches ou de projets. Cette approche actionnelle, qui n’est pas particulière au FOS, prend tout son sens avec un public professionnel. En effet, l’approche actionnelle considère les apprenants comme des acteurs sociaux ayant à accomplir des tâches dans un environnement donné, et dans un domaine d’action particulier. Dans cette approche, une tâche est définie comme « toute visée actionnelle que l’acteur se représente comme devant parvenir à un résultat donné en fonction d’un problème à résoudre, d’une obligation à remplir, d’un but qu’on s’est fixé. Comme le souligne F. Goullier, « il n’y a tâche que si l’action est motivée par un objectif ou un besoin ». Pour ce type de public, les tâches, en lien direct avec des objectifs et donc des besoins, sont bien réelles et sont au cœur de la formation.

La maîtrise et le respect des codes propres à un milieu professionnel sont fondamentaux et déterminent l’efficacité des tâches réalisées. Un courrier commercial peut être parfaitement bien écrit du point de vue de la correction linguistique, mais peu convaincant si on ne connaît pas les codes sociaux de l’argumentation en entreprise française. Un juriste étranger, connaissant parfaitement la terminologie en français de son domaine mais ne maîtrisant pas les techniques de construction cohérente d’un texte de droit, sera incapable de rédiger des écrits professionnels acceptables par ses pairs. Un étudiant étranger qui maîtrise la langue française mais méconnaît totalement les techniques universitaires de la dissertation ou de la synthèse de documents, telles qu’elles sont pratiquées en France, éprouvera de grandes difficultés à produire ce type de textes.

Il convient alors de s’interroger sur ce que l’on attend de l’apprenant à l’issue de sa formation, sur les utilisations concrètes qu’il devra faire de la langue française.

L’apprentissage de la langue est donc, fondamentalement, défini par son utilité présente et future. Dans le cas d’une formation destinée à des étudiants de médecine chinois suivant une partie de leurs cours en français, dans le but précis de venir exercer en hôpital en France, le besoin de formation sera évolutif: la langue française sera un instrument d’accès à la formation universitaire dans un premier temps, et un outil de travail nécessaire à l’exercice d’une profession dans un deuxième temps.

Dans le cas cité ci-dessus du responsable logistique hollandais d’une entreprise de transport routier, la langue française sera un outil de travail, et les contenus enseignés devront correspondre aux tâches à accomplir afin de pouvoir être immédiatement appliqués sur le terrain.

C’est donc la finalité de cet « enseignement fonctionnel » du français qui déterminera la méthodologie à suivre au plan linguistique.

La didactique du FOS implique la conception de programmes d’enseignement « sur mesure » au cas par cas, métier par métier, à partir de documents authentiques issus de situations de communications spécialisées (monde des affaires, du tourisme, de la santé, universitaire...). Il s’agit d’une véritable ingénierie de la formation.

L’élaboration des programmes FOS

L’identification des besoins de formation des apprenants doit se traduire en objectifs, en contenus, en actions, en programmes. La démarche de conception de programmes de FOS comporte certaines étapes et principes méthodologiques, désormais classiques.

Ces étapes sont les suivantes :

• Identification de la demande de formation

• Analyse du public

• Analyse des besoins

• Recueil de données authentiques sur le terrain

• Analyse des données en collaboration avec les acteurs du terrain professionnel ou les enseignants de la spécialité

• Mise en place d’une méthodologie

•Autonomisation des apprenants

• Évaluation

L’identification de la demande de formation :

Un organisme, une entreprise, une institution demande d’assurer un stage précis, en France ou à l’étranger, avec un objectif précis à atteindre, généralement sur une période courte, pour un public homogène ou non.

L’identification de la demande, articulée avec l’analyse du public et des besoins, conduit le formateur à orienter le programme vers une démarche FOS, vers le Français de Spécialité, voire vers du français général. Il arrive en effet que l’imprécision de la demande ou l’hétérogénéité du public amènent l’enseignant à cibler des compétences transversales et donc à s’orienter plus vers un enseignement généraliste que spécialisé. On le constate fréquemment lorsque la demande provient d’une université recevant de nombreux étudiants étrangers et souhaitant leur proposer des cours de français. Le cas le plus fréquent est celui où les étudiants de différentes filières sont regroupés dans un même groupe : on peut ainsi se retrouver face à des étudiants dont les spécialités sont aussi diverses que les mathématiques, la médecine, la biologie, la physique et la géographie. Dans un tel cas de figure, il est quasiment impossible de cibler des compétences propres à une spécialité (les travaux écrits demandés en mathématiques et en géographie sont totalement différents). En outre, même quand la demande concerne un public d’une même spécialité, les étudiants se spécialisent dans des sous-domaines extrêmement pointus. Ainsi l’enseignant doit parfois non seulement cibler des compétences transversales et assez générales pour correspondre aux besoins de tous les étudiants, mais aussi utiliser des supports (écrits et oraux) qui ne se rattachent à aucune spécialité, et qui se rapprocheront beaucoup des supports utilisés dans les formations généralistes (articles de presse grand public, documents vidéo traitant de faits de société, etc.).

Il arrive également qu’il y ait non-adéquation entre la demande de l’institution et les besoins réels du public. Reprenons l’exemple du directeur commercial américain : la majorité des échanges professionnels auxquels cette personne avait à faire face se passaient en anglais ; en ce qui concerne la vie quotidienne, il s’en remettait totalement à son épouse, sans activité professionnelle et donc très disponible. L’absence de besoins professionnels ou personnels urgents impliquant la maîtrise du français, à quoi s’ajoutait un emploi du temps très chargé, de fréquents voyages aux États-Unis, et une perspective de séjour en France n’excédant pas deux ans, faisaient que l’apprenant n’était ni très disponible, ni très motivé pour suivre ses cours de français. Mais en même temps, son entreprise tenait beaucoup à lui offrir cette formation et en attendait des résultats.

On peut également se trouver confronté à une demande qui n’est pas assez précise, soit parce qu’elle n’est pas formulée assez clairement, soit parce que le public n’est pas clairement identifié. Prenons l’exemple suivant : un grand cabinet d’avocats d’affaires landonien va ouvrir une filiale à Bruxelles.On demande une formation en français pour les avocats candidats à l’expatriation. Ils ont tous fait du français au secondaire, mais leur niveau est hétérogène. Si dans ce cas le public est clairement identifié, la demande n’est pas assez précise : tous les avocats concernés par la formation iront- ils à Bruxelles ? Qui seront les clients de la filiale belge, des entreprises à majorité francophone ? Des entreprises internationales ?

Dans ce dernier cas, les échanges professionnels se feront- ils en français ou en anglais ? Les réponses à ces différentes questions conduiront à orienter la formation soit, vers une démarche FOS, dans le cas où les échanges professionnels se feraient majoritairement en français, soit vers une formation plus généraliste dans le cas où, les échanges professionnels se faisant majoritairement en anglais, les apprenants auraient surtout besoin du français pour la vie quotidienne.

Les premières questions à se poser face à une demande de formation sont donc des questions du type :

* La demande est- elle précise ?
* Le public est- il clairement identifié ?
* Est- il homogène ?
* Ses objectifs correspondent- ils à ceux de l’employeur/ Demandeur ?
* L’objectif fixé par le demandeur parait- il réalisable compte tenu du temps accordé à la formation ?

Ces questions préalables seront complétées par une analyse plus précise du public et de ses besoins.

II- la partie pratique :

Dans un contexte pratique les étudiants ont été munies d’autorisation livrées par le département de français, afin de se rendre dans différents secteurs administratifs, universitaires, scolaires, hôteliers, médicaux… et d’assister à des cours, d’interviewer des médecins, des avocats, des directeurs d’hôtels, des guides touristiques, des cuisiniers, des couturiers, des coiffeurs… . Tout cela, dans le but de collecter le jargon de chaque spécialité, pour enfin venir exposer leurs travaux de recherches - dans le cadre de l’initiation aux langues de spécialités- devant leurs collègues et l’enseignante chargée du module .

Etant donnée la nature d’évaluation continue du module, les travaux ont été enregistrés par vidéos et remis à l’enseignante pour visionnage et évaluation.